
MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA
PREVOYANCE SOCIALE

SECRET N° MTPS.DGTFP.DFP

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Portant reclassement et nomination
de Monsieur BAYI Antoine, Attaché
des SAF de 5° échelon.--

DIRECTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

(/ISAS :

- (/u la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 25-80 du 13.11.80 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 8 Juillet 1979 ;
(/u la loi n° 15-62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62-130/MF du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62-195/FP du 5.7.62 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres ;
(/u le décret n° 62-197/FP du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créées par la loi 15-62 du 3.2.62 portant statut général des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 62-198/FP du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat ;
(/u le décret n° 67-50/FP-BE du 24.2.67 réglementant la prise d'effet du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements notamment en son article 1er, paragraphe 2 ;
(/u le décret n° 62-426 du 29.12.62 fixant le statut des cadres de la catégories A des Services Administratifs et Financiers (SAF) ;
(/u le décret n° 74-470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret n° 62-196/FP du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires ;
(/u le décret n° 79-154 du 4.4.79 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
(/u le décret n° 80-630 du 27.12.80 portant déblocage des avancements des Agents de l'Etat ;
(/u le décret n° 80-644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le Rectificatif n° 81-016 du 26.1.81 au décret n° 80-644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres ;
(/u le décret n° 81-017 du 26.1.81 relatif aux intérimaires des Membres du Gouvernement ;
(/u l'arrêté n° 9715/MJT-SGFPT-DFP du 13.11.78 autorisant Messieurs BAYI Antoine et BABELINA Paul, Attachés des SAF de 3° échelon à suivre un stage de formation en France ;
(/u la lettre n° 1579/MEN-DGAS-DDAA-SP-P4 du 29.10.81 du Directeur du Personnel et des Affaires Administratives ;
(/u l'arrêté n° 8474/MJT-DGT-DCGFCE du 17.10.81 portant promotion des fonctionnaires des cadres des catégories AII et B des SAF (Travail Administration Générale) avancement 77 ;

.../...

() E C R E T E :

ARTICLE 1er.- En application des dispositions du décret n° 62-426 du 29.12.62 susvisé, Monsieur BAYI Antoine, Attaché des SAF de 5° échelon indice 880 des cadres de la catégorie A, hiérarchie II des Services Administratifs et Financiers, titulaire du Diplôme de IIIè Cycle de l'IEDES option : Planification des Ressources Humaines, délivré par l'Institut d'Etudes du Développement Economique et Social (IEDES) de Paris, est reclassé à la catégorie A, hiérarchie I et nommé Administrateur des SAF de 2° échelon indice 890 ACC = 2 mois

ARTICLE 2.- Le présent décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter du 1er.10.1981 date effective de reprise de service de l'intéressé à l'issue de son stage, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera.

BRAZZAVILLE, le 6 Novembre 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale

Bernard COMBO MATSIONA.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances

AMPLIATIONS :

- JORPC 1
- DGTFP.DFP. 2
- D.B. 2
- D.C.F. 2
- D.P.A.A. 2
- D.G.A.S. 2
- M.E.N. 2
- DOSSIER 3
- INTERESSE 1

Itihi Ossetoumba LEKOUNDZOU.-